

ACTEUR PREVENTION SECOURS INTERVENANT A DOMICILE

VOTRE FORMATION



30 % de théorie
70 % de pratique

DUREE

21 H

LIEU

Intra
Inter

GROUPE

De 4 à 10
personnes

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

Tous les 2 ans

PUBLIC CONCERNE

Salariés aidants et soignants du secteur de l'aide et du soin à domicile

Le réseau prévention (CNAMPTS, CARSAT, CRAM, CGSS, CSS, INRS, et EUROGIP) se sont fixés comme objectif de contribuer au développement de la culture prévention en augmentant l'impact des actions de formation, tant au plan quantitatif que qualitatif. C'est à dire positionner la formation comme moyen fort, prioritaire, de sensibilisation et de diffusion de la prévention dans les entreprises, les établissements de santé et d'aide à la personne.

INTERVENANTS

Formateurs CPS certifiés

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les participants sont capables :

- De contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels il est exposé
- De participer à l'amélioration des conditions de travail à la qualité des soins et à la sécurité des personnes malades et à mobilité réduite
- D'adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur leur lieu de travail.

METHODE PEDAGOGIQUE

- Introduction
- Etude de cas
- Demonstration pratique
- Apprentissage
- Cas concret
- Conclusion

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Ordi Video projecteur
- Mannequin Adulte Enfant et nourrisson
- Valise de cas concret
- Coupe de tête
- Défibrillateur
- Fiche de suivi et d'évaluation
- Livret de formation

- La notion de situation de travail, de danger, de situation dangereuse, de risque, dommage dans le milieu professionnel
- Les Accidents de Travail et les Maladies Professionnelles, les préjudices humains et économiques pour l'entreprise
- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur
- Les atteintes de l'appareil locomoteur, lombalgies, TMS ...
- Les différents facteurs de risques
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelle des personnes à mobilité réduite
- La remontée des informations, aspects règlementaire et procédural, les différents acteurs impliqués dans la prévention
- Les différentes techniques de manutention des personnes, approche des différentes aides techniques et de leur utilisation
- Le domaine et les modalités d'intervention du SST
- L'obligation de porter secours. Les limites de la responsabilité du SST dans et hors de l'entreprise
- Les techniques, conduites à tenir et justificatifs du référentiel technique SST
- Les dispositifs de coupure des énergies et des fluides (électricité, gaz et eau)
- Les dispositions en cas d'incendie
- Les outils de communication adaptés

EVALUATION

- Evaluation formative lors de l'apprentissage
- Evaluation certificative lors des Cas concret

SANCTION

- Certificat de compétence

CONTACT



04 91 03 70 61
ams@croixblanche.info
www.croixblanche.info

Programme conforme au document de référence de l'INRS